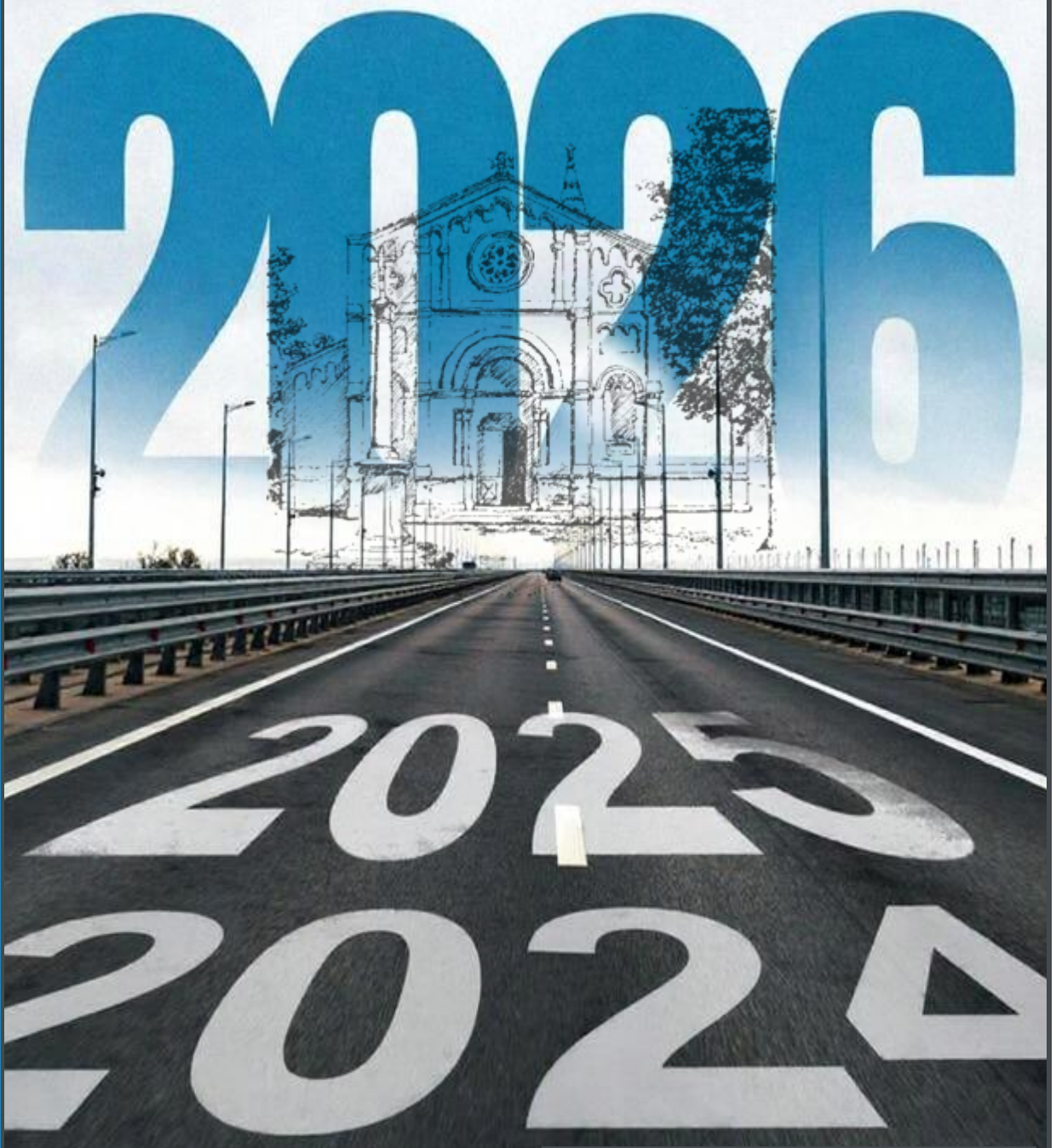




# RAPHELE

*La Martelière*



## SOMMAIRE

- P 2 • Infos Pratiques  
P 3 • Le Mot de la Présidente
- P 4/14 La Vie du Village**
- P 4-7 • Le Point sur l'Urbanisme et le Village  
*Projet Contournement Autoroutier*
- P 8-9 • La Boulangerie « La Raphéloise », un  
Nouveau Départ !...
- P 10-11 • Petit Retour en Images Marché de Noël
- P 12-14 • Les Associations Communiquent /  
Quelques Infos à Partager

## P 15 Culture et Loisirs

- P 15 • Rencontres autour du Foin de Crau
- P 16 • Assemblée Générale CIV 29.01.2026

## Comité d'Intérêt de Village

**C.I.V. Raphèle Avenir**  
Association Loi 1901

✉ : 1 chemin des Paluns - 13280 RAPHELE

✉ : [civ.raphele.avenir@gmail.com](mailto:civ.raphele.avenir@gmail.com)

Site 🌐 :

[www.civraphele.fr](http://www.civraphele.fr)

**QR Code**  
d'accès au site C.I.V.



Le journal **La Martelière** est édité en 400 exemplaires  
par le Comité de Rédaction Commission Communication  
du C.I.V. - Impression MDVA d'Arles

## SERVICE MÉDICAL SUR RAPHÈLE

Médecins :

**Dr ANNETIN**  
10 rue des Santons  
06 08 69 80 98

**Dr RIVIERE**  
16 route de la Crau  
04 90 98 02 68

Cabinet d'infirmières :

**Mmes E. BILLONG, A. CARTAGENA et C. TRISTANT**

Cabinet ouvert 10 rue des Santons de 8h00 à 8h30  
sur rendez-vous du lundi au samedi selon besoins.  
Prise de rendez-vous possible au cabinet l'après-midi.  
Soins assurés à domicile sur Raphèle, Moulès et environs.  
Permanence téléphonique tous les jours, W.E.  
et jours fériés : **04 90 98 32 57**  
Mme E. BILLONG : 06 22 24 10

Kinésithérapeutes :

**M. A. MASSARIELLO**  
55 route de la Crau  
RDV ☎ **04 90 54 48 51**

**M. B. MAZEL**  
137 chemin Cabro d'Or  
RDV ☎ **06 76 23 48 33**

## SUR MOULÈS

Médecin :

**Dr QUENEE**  
13 rue d'Argençon  
04 90 98 05 85

Cabinet d'infirmières :

**Mme F. ROIGNANT**  
Permanence téléphonique :  
**04 90 98 47 97**

## ACCM - Info Collecte

(Communauté d'Agglomération Crau Camargue Montagnette)  
**04 84 76 94 00**

**MÉDIABUS** : ce service itinérant de la Médiathèque  
d'Arles a repris ses tournées :

**A Raphèle** : place des  
Micocouliers, de 10h à  
12h, les mardis 13 & 27  
janvier, 10 février, 10 &  
24 mars, et 7 avril

**A Moulès** : place de la  
Mairie, de 14h à 16h, les  
mercredis 7 & 21 janvier,  
4 février, 4 & 18 mars et  
1<sup>er</sup> avril

## Utiles

## et Pratiques



## MAIRIE DE RAPHÈLE

**04 90 49 47 27**  
**Ouverte au public**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h15  
et de 13h30 à 16h00

**Monsieur Gérard QUAIX**  
Adjoint délégué pour Raphèle  
le MARDI matin sur RDV

## C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Sur RDV - 11 rue Parmentier - 13200 ARLES  
Renseignements au **04 90 18 46 80**

## C.A.S. (Centre d'Activités Sportives)

**Centre Jean VILAR - RAPHELE**  
Pendant les vacances de 14h00 à 17h00  
sauf vacances de Noël (fermeture)

## ASSISTANTE SOCIALE

**ESPA - Maison de la Solidarité (Ex DDISS)**  
Sur RDV - 4 rue de la Paix - 13200 ARLES  
☎ : **04 13 31 78 63**

**M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)**  
Agence de la CPAM - Avenue des Alyscamps -  
13200 ARLES - ☎ : **04 94 60 38 38**

## LES ATELIERS DU C.I.V.

**Couture** : tous les lundis de 13h30 à 16h30 - Salle  
Gérard Philippe / **Informatique** : tous les mardis de 14h  
à 17h - Centre Jean Vilar / **Peinture** : tous les mardis  
de 14h à 17h - Salle Maggie Carlevan - contact :  
Huguette 06 62 10 12 91 ou Josette 06 23 58 62 41 /  
**Randonnée Pédestre** : un vendredi par mois -  
contact : [dominique.nestoret@gmail.com](mailto:dominique.nestoret@gmail.com)

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Il existe deux manières d'aborder une nouvelle année.

La première est teintée de nostalgie : le sentiment que le temps passe trop vite, qu'une page de plus se tourne et que le meilleur est peut-être déjà derrière nous.

La seconde, au contraire, est animée par l'enthousiasme face à cette page blanche qui s'ouvre, prête à se remplir de nos choix, de nos espoirs et de nos rêves.

Pour ma part, je suis convaincue que les années sont à 80 % ce que nous en faisons.

Parce que le temps des vœux n'est pas encore révolu et que je suis consciente que l'année à venir ne sera pas exempte de défis, je ne vous souhaite pas une sérénité illusoire, mais la force et le courage nécessaires pour affronter les épreuves que la vie peut réserver.

Je ne vous souhaite pas l'amour comme une évidence, mais la capacité à apprécier, respecter et préserver les liens avec celles et ceux qui vous entourent.

Je ne vous souhaite pas l'abondance matérielle, mais la sagesse de se satisfaire de ce que vous avez et d'en connaître la valeur.

Enfin, concernant la santé, je souhaite à chacun de prendre pleinement conscience qu'elle constitue le bien le plus précieux, et de ne pas attendre de la perdre pour en prendre soin au quotidien.

En résumé, accompagnée du Conseil d'Administration du C.I.V., je vous souhaite à

toutes et à tous d'être bien armés pour faire de 2026 une année riche de sens et d'espérance.

La fin de l'année 2025 a été pour la Commission Animation une période intense avec un Marché de Noël d'exception qui a accueilli encore davantage de visiteurs, récompense de semaines de travail pour des bénévoles toujours aussi motivés et investis.

Un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cet événement !

Dans ce numéro, la Commission Communication a choisi d'évoquer un sujet d'actualité en retraçant l'historique du contournement autoroutier d'Arles qui a fait l'objet d'une enquête publique en décembre 2025 où chacun aura pu s'exprimer.

En souffrance depuis plus de trente ans, ce projet, même s'il n'est pas idéal, permettrait de détourner du centre urbain par jour 90 % des camions et 60 % des véhicules. Des aménagements (comme la gratuité pour les locaux) et servitudes restent à négocier bien évidemment pour ne pas diminuer les bénéfices d'un tel ouvrage mais ne pas admettre qu'il délivrera Arles serait nier l'évidence.

Le mois de Janvier est pour beaucoup d'associations le temps de rendre des comptes (la moindre des choses lorsqu'on bénéficie d'argent public) et de préparer son Assemblée Générale.

Le C.I.V. n'échappe pas à la règle et vous convie le jeudi 29 janvier à 19h00 - salle Gérard Philippe pour assister à la sienne.



Bonne lecture !

*Christine Moschini*

# LE POINT SUR L'URBANISME ET LE VILLAGE

## PROJET CONTOURNEMENT AUTOROUTIER D'ARLES

### Historique :

1. Période 1960-1990 : un réseau autoroutier qui ne bénéficie pas à Arles ni à Saint-Martin-de-Crau

Dans les années 1960 et 1970, l'Etat réalise des infrastructures autoroutières dans le but de relier l'Italie à l'Espagne :

- les autoroutes A7-A8 vers Marseille et l'Italie : mise en service à partir de la fin des années 1960 ;
- l'autoroute A9 vers l'Espagne et l'Aquitaine : mise en service progressive entre les années 1960 et 1970.

Ces axes routiers majeurs ne desservent pas les communes d'Arles et Saint-Martin-de-Crau.

Jusqu'aux années 1970, les deux communes sont maillées par un réseau de routes nationales et départementales qui traversent les centres urbains : dès la fin des années 1960, le centre-ville d'Arles est congestionné en raison de la saturation routière liée au trafic local et de transit.

Afin de remédier à cette situation, l'Etat engage progressivement des travaux d'aménagement afin de renforcer les capacités des axes existants :

- à la fin des années 1960, un franchissement supplémentaire du Rhône est créé à Arles (seul le pont de Trinquetaille permettait jusqu'alors de relier les deux rives) et le tracé de la route nationale longe désormais le canal d'Arles à Bouc ;
- à la fin des années 1980 à Saint-Martin-de-Crau, la route nationale est déviée du centre urbain.

Dans les années 1990, dans le but de poursuivre la réalisation d'une liaison autoroutière est-ouest, l'Etat réalise deux « antennes » autoroutières (A54) pour la traversée de la plaine de la Crau (Salon-de-Provence - Saint-Martin-de-Crau) et celle de l'extrémité nord-ouest de la Camargue (Nîmes - Arles). Cependant, il ne parachève pas la liaison autoroutière de telle sorte qu'aujourd'hui encore les RN113 et RN572 au droit d'Arles et Saint-Martin-de-Crau assurent la liaison entre les autoroutes A54-A9 à l'ouest et A7-A54 à l'est.

Le trafic routier sur ces axes augmente rapidement à partir des années 1970.

2. Période 1990-2014 : premier projet de contournement autoroutier d'Arles

A la fin des années 1990, l'Etat et les collectivités ambitionnent de réaliser une infrastructure nouvelle permettant d'assurer la continuité autoroutière A9-A54-A7 et d'améliorer l'écoulement des trafics, la

sécurité des usagers et la qualité de vie pour les habitants riverains de la RN113 et de la RN572.

3. Période 2013-2018 : mise en pause temporaire du projet pour adaptations réglementaires, notamment risque inondation

4. Période 2018-2025 : un nouveau projet de contournement, revu en profondeur en cohérence avec l'évolution du territoire (urbanisme, agriculture, environnement, hydraulique, socio-économie...), l'émergence d'enjeux nouveaux (préservation de la biodiversité, mesures en faveur de l'air-santé, développement de nouvelles mobilités alternatives à la voiture, prise en compte du changement climatique...) et les évolutions réglementaires survenues depuis 2013.

### Le projet actuel :

Petit rappel : la RN572/113<sup>(1)</sup> constitue un maillon qui relie 2 portions d'autoroutes A54 Nîmes ↔ Gare de péage d'Arles (dite d'Eyminy) d'une part, et Saint-Martin-de-Crau ↔ Salon-de-Provence d'autre part. Et en cela, elle se situe sur l'itinéraire des autoroutes A8-A7-A54-A9, unique grand axe routier Est-Ouest du Sud de la France reliant les grandes agglomérations et territoires du littoral méditerranéen, ainsi que l'Italie et l'Espagne.

Ces axes routiers nationaux sont un secteur à la fois problématique en termes d'embouteillages, de risques pour les usagers de la route et de nuisances très fortes pour la qualité de vie et la santé publique des riverains (nuisances sonores, qualité de l'air, accidents fréquents, etc).

De plus, le pont sur la RN113 qui permet de franchir le Rhône, au cœur de la ville d'Arles est quasiment le seul itinéraire Est-Ouest de grande capacité au sein du département des Bouches-du-Rhône.

Les comptages de trafic sur la RN113 indiquent un trafic de 74.700 véhicules/jour au niveau du franchissement du Rhône et dans la traversée d'Arles (dont 7.000 poids lourds). C'est presque trois fois plus que le trafic moyen journalier d'une autoroute française. Ce trafic est constitué en grande partie de véhicules en transit (plus de 75 % des poids lourds et environ 40 % des véhicules légers) mais aussi du trafic local de desserte d'Arles.

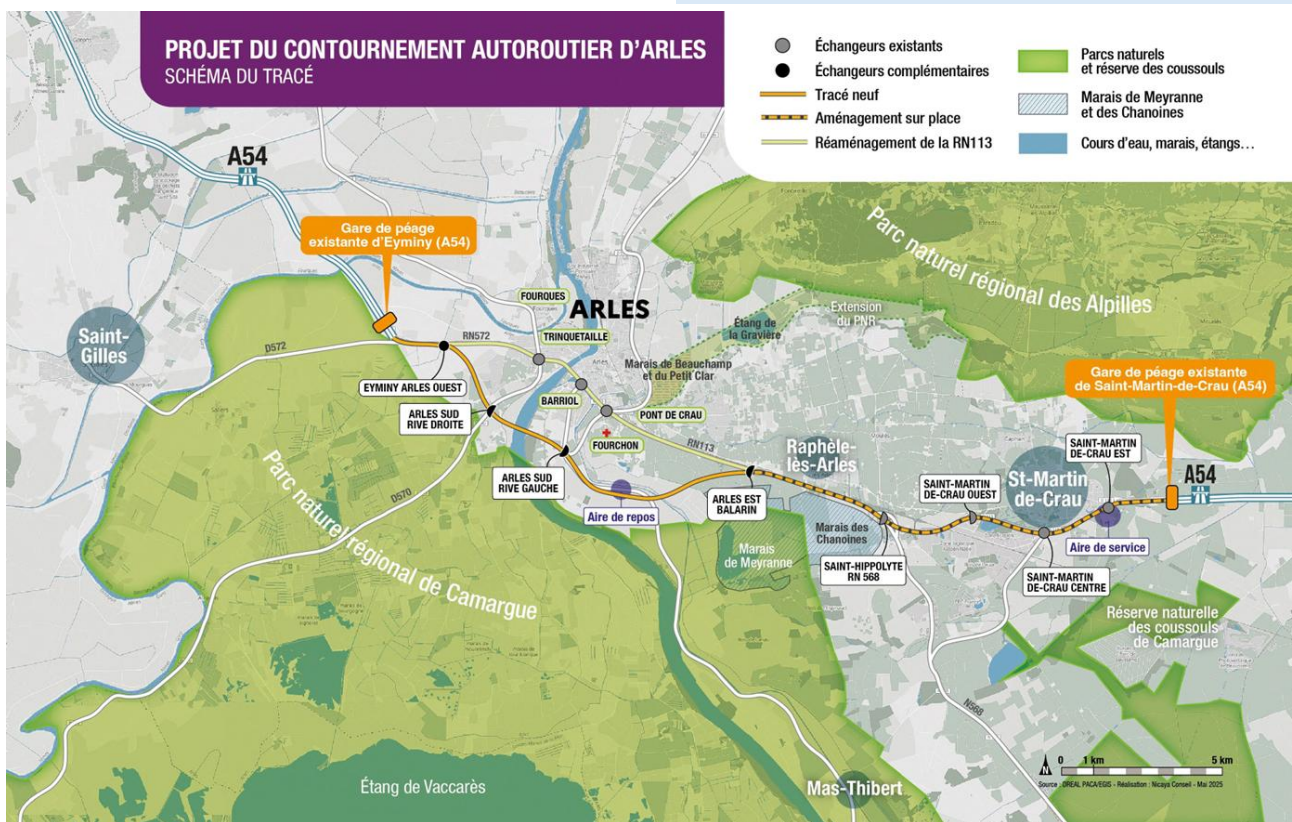
Par ailleurs, la RN113 coupe la ville d'Arles en deux ; les quartiers de Gimeaux, Barriol, Semestres et Plan du Bourg sont séparés du centre-ville par cette voie rapide. Elle défigure son centre-ville et menace le maintien du patrimoine arlésien au sein du classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité décerné par l'UNESCO. Et enfin, les très fréquents phénomènes de congestion sur cette route nationale, bien connus des usagers en transit, se répercutent également sur les usagers locaux (les principaux axes locaux aux alentours de la RN113, et notamment le centre-ville d'Arles, sont systématiquement bloqués).

C'est pour pallier tous ces désagréments que le projet de contournement autoroutier a vu le jour. Prévu depuis plusieurs décennies (historique ci-dessus), il vient enfin d'être élaboré par la DREAL<sup>(2)</sup> et proposé à l'enquête publique. Cette enquête, qui a pour objet d'assurer l'information et de recueillir l'avis du public sur le projet s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 2 janvier 2026. Elle permettra aux porteurs du projet, en l'occurrence la DREAL, de prendre en compte cet avis. La Commission d'Enquête constituée de 3 personnes indépendantes devrait donner son rapport vers la mi-février.

<sup>(1)</sup> La RN qui relie la gare de péage actuelle (en venant de Nîmes) à Arles, dite gare d'Eyminy, est en fait la RN572. Elle ne prend le nom de RN113 qu'à partir du rond-point du Vittier.

<sup>(2)</sup> Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Le tracé :



Le projet de contournement autoroutier d'Arles a été conçu pour permettre une continuité autoroutière à 130 kms/h, en cohérence avec le reste de l'A54 entre Nîmes et l'ouest de Salon-de-Provence.

Il se répartit en 3 parties :

- **Un tracé neuf de 13 kms à 2x2 voies entre la Gare de péage d'Arles actuelle (Eyminy) et Balarin** : ce nouveau tracé passera à proximité de Gimeaux, traversera la route des Saintes-Maries-de-la-Mer, puis le Rhône à environ 3 kms au sud d'Arles. Ensuite, il passera au sud du pont Van Gogh et longera pendant quelques temps le canal d'Arles à Bouc, qu'il traversera pour rejoindre la RN113 actuelle au niveau de Balarin.

- **Un élargissement de la RN113 actuelle, passant de 2x2 voies à 2x3 voies sur environ 3 kms sans impacter l'emprise foncière actuelle entre Balarin et St-Hippolyte**, donc le long de Raphèle (de ce fait la sortie/entrée Raphèle actuelle sera supprimée).
- **Un maintien à 2x2 voies entre St-Hippolyte et la gare de péage de Saint-Martin-de-Crau**, soit environ 10 kms.

Les ouvrages d'art :

Le projet comprend notamment :

- **La construction de ponts** (et notamment un pont-viaduc sur le Rhône) et/ou de passages nécessaires au franchissement des voies existantes ou des cours d'eau.

**8 échangeurs ou demi-échangeurs :**

- 1 échangeur reconfiguré, Eyminy Arles Ouest, qui se situe au croisement de la route de St-Gilles (RN572), un peu après la gare de péage actuelle en venant de Nîmes ; il permettra de rentrer et de sortir de l'autoroute pour aller à Arles centre, à Nîmes, à Saint-Gilles/Vauvert (comme actuellement).
- 3 échangeurs nouveaux :
  - \* Arles Sud rive droite au croisement de la route des Saintes-Maries-de-la-Mer, demi-échangeur qui permettra aux résidents du Nord du Rhône de sortir de l'autoroute en venant de Salon et de rentrer pour aller en direction de Salon.
  - \* Arles Sud rive gauche au croisement de la route de Mas-Thibert (RD35), demi-échangeur qui permettra de sortir en venant de Nîmes et d'entrer en direction de Nîmes. Raccordé sur le giratoire existant de la RD35, il permettra également la liaison vers Arles par Barriol ou à terme par une liaison (route à créer) reliant la RD35 à Fourchon (projet porté par le Département des Bouches-du-Rhône). C'est cet échangeur qui permettra aux Raphélois d'aller et

de revenir de Nîmes, à condition que la liaison avec Fourchon soit bien créée.

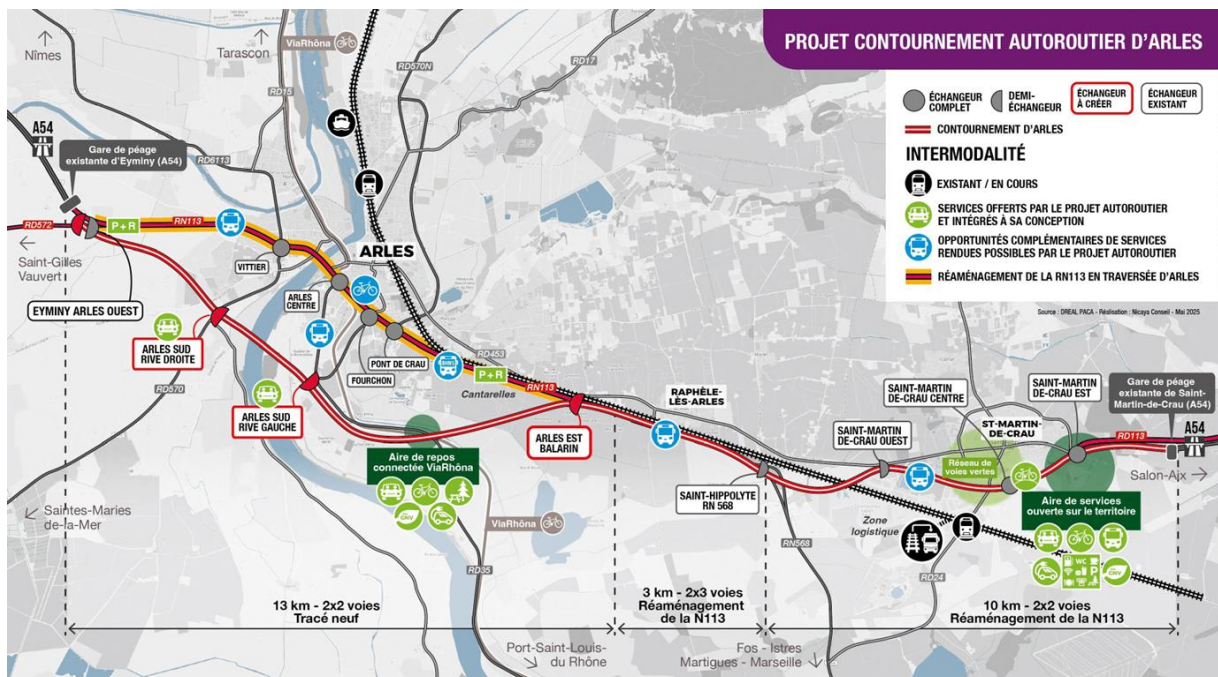
\* Arles Est Balarin lorsque l'autoroute rejoint la RN113, demi-échangeur que les Arlésiens et les habitants de Pont-de-Crau pourront prendre pour aller à Salon ou revenir de Salon.

• 4 échangeurs réaménagés :

- \* St-Hippolyte pour rejoindre la RN568 en direction de Fos sur Mer,
- \* Saint-Martin-de-Crau Ouest,
- \* Saint-Martin-de-Crau Centre,
- \* Saint-Martin-de-Crau Est.

A noter que ces 4 échangeurs fonctionneront comme actuellement.

- **Une aire de services** à Saint-Martin-de-Crau, conçue comme une aire-quartier ouverte sur la commune et offrant les services classiques d'une aire moderne (bornes de recharges électriques, co-voiturage, intermodalité avec les offres de transport communales et intercommunales).
- **Une aire de repos** connectée à la voie cyclable Via Rhôna à proximité des canaux d'Arles à Bouc et du Vigueirat (entre l'échangeur Arles Sud rive gauche et Balarin), offrant aux usagers de l'autoroute un espace de pause intégré dans le territoire.



Le projet comporte de nombreux écrans acoustiques :

Le projet prévoit des mesures ambitieuses de réduction des nuisances sonores au-delà de ce que prévoit la réglementation. Au total, il comprend 17 kms d'écrans acoustiques et 44 isolations de façades pour des habitations.

En ce qui concerne le tronçon Balarin-Raphèle, le projet prévoit des écrans acoustiques au sud de l'autoroute mais il prend aussi en compte la multi-

exposition (voie ferrée + autoroute) et a étudié la possibilité d'un écran de 3 m de hauteur, en limite nord de la voie ferrée. Cet écran qui devrait s'étendre sur 4.200 m entraînera une diminution des niveaux sonores par rapport à la situation actuelle sur la zone Balarin-Raphèle.

Mais aussi des péages...

Le système de péage proposé par le maître d'ouvrage est un système de péage dit « semi-

ouvert» et à flux libres, comprenant plusieurs portiques équipés de caméras : les usagers de l'autoroute s'acquittent d'un forfait au passage sous le portique (télépéage, ou paiement différé par carte bancaire sur le site de la société d'autoroute, en bureau de tabac ou maison de la presse...) dont le montant varie selon le portique franchi.

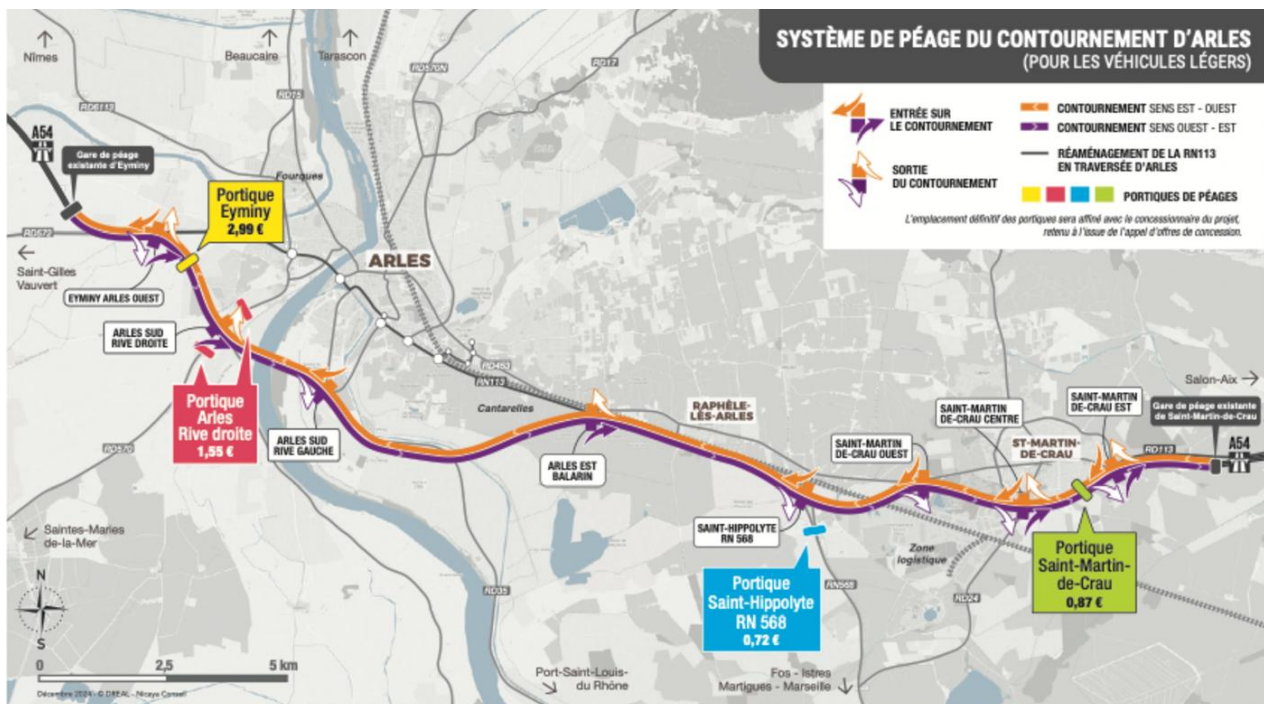
Ce système de péage « semi-ouvert » comprendrait 4 portiques flux libres positionnés :

- à l'extrémité Est du contournement autoroutier entre les échangeurs de Saint-Martin Est et Saint-Martin Centre ;

- à l'extrémité Ouest du contournement soit entre les échangeurs d'Eyminy et Arles rive droite ;
- sur les bretelles d'entrée/sortie de l'échangeur St-Hippolyte (RN568 vers Fos) ;
- sur les bretelles de l'échangeur Arles rive droite.

Le niveau de péage est calculé selon la classe de véhicule (voiture ou camion), à partir d'un péage kilométrique et de la distance parcourue. Une petite exception : le péage sera gratuit entre Arles Est Balarin et Saint-Martin-de-Crau centre.

Il est à noter que ces péages semi-ouverts s'appliqueront en plus des péages actuels. En effet les barrières de péages actuelles existeront toujours.



***Ce système de péage n'est pas acceptable en l'état car il va créer un report de circulation sur les villages de Pont-de-Crau, Raphèle, et Saint-Martin-de-Crau.***

***En effet, les véhicules qui doivent faire le trajet Arles↔Fos s'engageront à traverser Raphèle pour éviter de payer un péage à St-Hippolyte. Dans le même ordre d'idées, les routiers qui arrivent de Salon par la D113 pour aller à Nîmes, Montpellier s'engageront également à vouloir traverser Saint-Martin-de-Crau, Raphèle, Pont-de-Crau et Arles pour éviter de la même manière de régler des péages.***

***De nombreux exemples de ce style conduisent à exiger la gratuité des péages autour d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau. Souhaitons que les résultats de l'enquête publique traduisent suffisamment cette exigence et que les porteurs du projet en tiennent compte ! Sinon, le risque serait que les bénéficiaires du contournement autoroutier pour Arles soit considérablement compromis (dans Arles et autour d'Arles).***

*Source (contenu & cartes) : Notice explicative - Dossier d'Enquête Publique Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique - Contournement autoroutier d'Arles - Version 11 | 17 novembre 2025 - Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement)*

Enfin, parallèlement à ce projet de contournement, un projet de réaménagement de la RN113 est mené par la ville d'Arles qui prévoit, pour la traversée d'Arles, un passage à 2x1 voie, voire une coupure totale de la RN113 dont l'itinéraire serait dévié sur des axes du centre-ville, des réductions des vitesses, la reconnexion des quartiers nord et sud, le développement de nouvelles mobilités (transports en commun, modes actifs...) en alternative à la voiture dans le centre-ville d'Arles, ainsi que l'aménagement d'un échangeur entre la RN113 et la RD453 au niveau des Cantarelles.

## LA BOULANGERIE « LA RAPHÉLOISE », UN NOUVEAU DÉPART !...



« La Raphaéloise », votre boulangerie au centre du village écrit depuis quelques mois une nouvelle page de son existence.

En 2023, La Martelière avait interviewé Leila et Nicolas, les anciens propriétaires de la boulangerie, qui étaient à l'œuvre depuis 7 ans à Raphèle et qui venaient de lancer le camion « Pizza chez Noto ». C'est d'ailleurs pour se consacrer à cette pizzeria ambulante habituée du terrain de boules de Raphèle, que Leila et Nicolas ont cédé « La Raphaéloise » au printemps 2024.

Les nouveaux acheteurs sont deux associés Olivier DORÉ et David DIAS, tous deux originaires de Seine et Marne.



Olivier, 35 ans, est pâtissier de métier ; il possède un diplôme de Chef Pâtissier et a une expérience de plusieurs années en pâtisserie. Mais tradition familiale oblige, il connaît aussi la poissonnerie et c'est en tant que poissonnier à Saint Martin de Crau, qu'il a débuté son séjour dans le Sud il y a 5 ans.

David DIAS, 40 ans, Portugais d'origine, est chauffeur de poids lourd depuis 15 ans. Il s'est associé financièrement à Olivier pour reprendre « La Raphaéloise » et il intervient dans la boulangerie le week-end pour donner un coup de main. Son activité professionnelle l'amène à sillonner la région sud, pour livrer des petits commerces notamment.

Olivier et son épouse Fatima sont résidents à Raphèle depuis 5 ans ; ils ont 2 filles de 10 ans et 3 ans, scolarisées à l'école Daudet de Raphèle. David est arrivé en Arles fin août 2025 avec son épouse et sa petite fille de 10 ans. Tous sont venus chercher le soleil du Sud, mais ils ne sont pas en terrain inconnu ; en effet le frère de Fatima réside dans le Sud et l'épouse de David est originaire d'Aix en Provence.

« La Raphaéloise » d'aujourd'hui revendique un savoir-faire artisanal : « TOUT EST FAIT MAISON ! ». Des baguettes aux pains spéciaux, en passant par la viennoiserie, les pâtisseries et même les chocolats, « tout est fabriqué sur place de A à Z ». Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, le « tout fait maison en boulangerie et pâtisserie se fait de plus en plus rare ». David qui, au cours de ses tournées, livre de nombreuses boulangeries en est témoin tous les jours.

La qualité artisanale est ici associée à une grande variété de produits. En boulangerie, on notera les nombreux pains spéciaux et entre autres : pain au maïs, pain Kiapes (maïs/pomme de terre), bûcheron (pain de campagne aux graines), la raphéloise (pain au levain), cap nord (à la chicorée), et bientôt un pain sans gluten. A cela s'ajoutent des petits fours salés et des pains festifs fabriqués à certaines périodes ou toute l'année sur commande : pain de Noël (saucisson, vin

rouge et noisettes), ficelle aux lardons, aux olives ou au chorizo, pain de la brasserie (bière et oignons caramélisés), pain aux figues, pain de la forêt (farine de châtaigne et romarin), etc.

La gamme pâtisserie n'est pas en reste... Tous les jours, la vitrine est remplie de petits gâteaux tous aussi beaux les uns que les autres ; on citera par exemple la tarte Bourdaloue (amande et poire), le splendide à la pistache, l'amandine, la pavlova... En période de Noël, ce sont des panettones nature et à la pistache, des cookies, des muffins qui sont venus s'ajouter à la gamme habituelle ; et en ce mois de janvier ont fait leur apparition les traditionnelles galettes à la frangipane et à la pomme, mais aussi la galette à la pistache.

Et n'oublions pas les chocolats intégralement faits maison : chocolats au caramel, mendiants, nounours à la guimauve, rochers, orangettes et chocolats à la pistache.

Vous l'aurez compris... La pistache est une spécialité de la maison !

En revanche, hélas pour nos nouveaux propriétaires, la vitrine à surgelés est tombée en panne, donc pas de glaces depuis quelques temps à « La Raphéloise »... Mais Olivier nous promet que l'été 2026 verra le retour des vacherins et autres spécialités glacées.

Pour mener à bien cette importante activité, la boulangerie raphéloise compte outre Olivier (qui intervient partout où cela est nécessaire), plusieurs salariés : un boulanger et un apprenti boulanger, un pâtissier et une apprentie pâtissière et deux sympathiques vendeuses : Fatima, l'épouse d'Olivier et Ophélie, souriante jeune fille.



L'ouvrier boulanger est raphélois, il commence son service à 2h du matin. Le pâtissier, lui démarre à 5h, il arrive de Fourchon. Olivier vient vers 6h ou plus tôt ; il s'adapte aux besoins et aux commandes.

Le choix des farines fait l'objet d'une sélection spécifique : la baguette tradition est fabriquée avec une farine label rouge, le petit épeautre quant à lui bénéficie d'une farine bio. La plupart des farines viennent de la minoterie du Trièves (Isère), minoterie familiale créée en 1906, dans laquelle 4 générations de meuniers se sont succédées, et qui a su se moderniser pour produire des farines de qualité supérieure et répondre à la demande des artisans boulangers.

Si les débuts ont été un peu difficiles (perte de clients professionnels), la faute à des démarches administratives sans fin qui ont fait que la boulangerie est restée fermée 2 mois après le départ des anciens propriétaires, les clients sont de plus en plus nombreux et plutôt fidèles. Et les nouveaux boulangers/pâtissiers font tout pour satisfaire cette clientèle : ils sont à l'écoute des remarques, essaient de corriger les éventuelles insatisfactions et ils font en sorte que les vitrines soient remplies au maximum tout au long de la journée, pour ne pas décevoir les clients tardifs.

La boulangerie est ouverte de 6h à 13h et de 16h à 19h du mardi au samedi, et le dimanche matin.

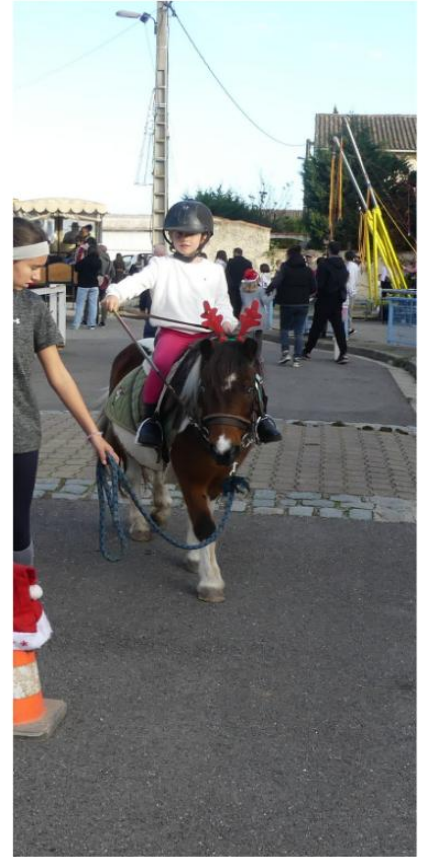
En tout cas, Olivier, David et Fatima sont très heureux d'être arrivés à Raphèle où disent-ils « La clientèle est très sympathique. ».

La Martelière les remercie de leur accueil et leur souhaite une pleine réussite dans notre village.



LA RAPHÉLOISE - Doré et Dias / 32 route de la Crau / 13280 Raphèle les Arles / Tél : 09 70 97 57 62 / [larapheloise@outlook.fr](mailto:larapheloise@outlook.fr)

Petit retour en images...



**Marché de Noël**  
2025



## LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT



Le **C.I.V.** organise son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**JEUDI 29 JANVIER à 19h00** à la **salle Gérard Philippe**.

Cette Assemblée est ouverte à tous. Nous vous invitons à venir nous rencontrer !  
 C'est l'occasion de venir prendre connaissance de nos activités et de nous rejoindre...  
 C'est ensemble que nous construirons et ferons vivre notre village de demain !...

Accompagnement Solidarité



Le Corbillard

Organise son  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**VENDREDI 30 JANVIER à**  
**18h00** - salle polyvalente  
 de **MOULÈS**

Cette Assemblée Générale est ouverte à tous. Nous vous invitons à venir prendre connaissance des activités et des bilans 2025 ainsi que des projets 2026. Lors de cette AG, vous pouvez aussi régler votre cotisation 2026.

Pour celles et ceux qui ne peuvent être présent(e)s, des permanences d'information se tiendront :

- à **MOULES** : les jeudis 5 et 12 février de 8h30 à 12h à la Mairie et de 13h30 à 17h à la salle polyvalente ;
- à **RAPHELE** : les mardis 3 et 10 février de 8h30 à 12h dans la salle G. Philippe.

À l'issue de l'Assemblée Générale, nous serons heureux de partager avec vous le verre de l'amitié !...

**HARAS D'ANIBERT**

**802 Rte des MARAIS**  
**13280 RAPHELE**

☎ 06.81.33.73.60

[harasdanibert@wanadoo.fr](mailto:harasdanibert@wanadoo.fr)



*Programme du 1<sup>er</sup> trimestre 2026 :*

**MATINÉES PARENT-ENFANT (le dimanche) :**

- 18 Janvier : **PONY GAMES** : jeux en ligne par équipe
- 08 Février : **GYMKANA**
- 08 Mars : **RIDE AND RUN** : circuit à cheval et à pied

**BALADES :**

- Dimanche 15 Mars
- du 08 au 10 Mai : **WEEK-END en TENTE**
- Dimanche 31 Mai

**MOUNTAIN TRAIL :**

Dimanche 22 Février : à pied ou monté : obstacles naturels et terrain varié

**PONY GAMES :**

Dimanche 29 Mars : jeux par équipe

**DRESSAGE :**

- Dimanche 01 Février
- Dimanche 29 Mars

**OBSTACLE :**

- Dimanche 08 Février
- Dimanche 22 Mars



**CARNAVAL**

**Vendredi 13 Février 2026**

◆◆◆  
**SOIRÉE BLIND TEST**

**Samedi 28 Mars 2026**

À la **salle Gérard Philippe**, à partir de **19 heures**

**Buvette et restauration rapide sur place**

**Infos et réservations** ☎ Emilie 06.38.69.16.93



**CARNAVAL**

**des Écoles**

**Mardi 10 Mars**

**LOTO**

**Dimanche 01/02**

Gymnase Marcel Cerdan





**PROGRAMME  
DU 1<sup>ER</sup>  
TRIMESTRE  
2026 :**

- ✓ Phases finales du Département en janvier pour les **11 - 12 ans**.
- ✓ Début des **matches régionaux** pour les **13 - 14 ans** et les **15 - 16 ans**.
- ✓ Du 12 mars au 11 avril, **tournois open jeunes et adultes** (bar ouvert durant les opens).
- ✓ Les tout petits qui jouent avec les balles orange, quant à eux, continuent leur apprentissage.

✉ : [tcraphélois@orange.fr](mailto:tcraphélois@orange.fr) / ☎ : **04.90.92.02.23**



La journée **RÉCRÉA LIVRES** organisée par l'association VERTE PLUME Éditions aura lieu le **dimanche 8 mars 2026 de 10h à 18h** dans la **salle Gérard Philipe**.

Au rendez-vous : de beaux livres illustrés en expo-vente, des auteurs et illustrateurs en dédicaces, des ateliers créatifs, des jeux, des animations, et bien d'autres découvertes...

En partenariat avec la Mairie d'Arles, et d'autres associations raphéloises.

Entrée gratuite.

Un évènement convivial aux couleurs printanières !



*Corine Matteoli Fanjas, Présidente*

**QUELQUES INFOS À PARTAGER...**



*Entretien du linge*

*(lavage, séchage, pliage, repassage)*

*Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi :*

*12h / 16h & 16h30 / 18h30*

*les mercredi et samedi : 12h / 18h30*

*Fermé le dimanche et les jours fériés*



8356 RD 453 Mas Anjouvin - 13280 RAPHELE

[blancomneige13@gmail.com](mailto:blancomneige13@gmail.com) / 06.60.44.06.76



**Permanences du Pôle Infos Séniors à Raphèle, Mairie Annexe :**

*Un service d'information qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leur famille et à leur entourage*

Le **MARDI** de **14h à 16h**, le **20 janvier / 3** et **17 février / 3** et **17 mars / 14** et **28 avril**

**12** et **26 mai / 9** et **23 juin 2026**

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contact : **04.90.49.47.84**



Le **CCAS** organise un **atelier gratuit YOGA DOUCEUR** à destination des **60 ans et plus**, composé de 6 séances de 1h30 animées par un professionnel :

Les **LUNDIS** du **5 janvier au 9 février 2026** de **14h à 15h30**

**Salle Maggie Carlevan - RAPHELE**

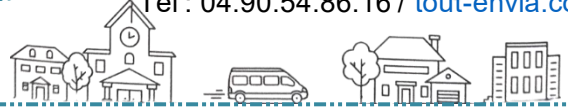
Inscription auprès du Pôle Séniors d'Arles au **04.90.18.82.66**

Permanence du **Fraternibus** à Raphèle, place des Micocouliers : un mardi sur deux (semaine paire), de 10h à 12h, le 20 janvier / les 03 et 17 février / les



03, 17 et 31 mars

L'Agence Commerciale Mobile Information Voyageurs **ENVIA** vous donne rendez-vous le **MARDI 27 janvier** de 8h à 10h, place des Micocouliers. Tél : 04.90.54.86.16 / [tout-envia.com](http://tout-envia.com)



Un livre sur Raphèle...

**RAPHÈLE AUTREFOIS**  
1880 – 1980



Voilà tout juste un an que notre association Raphèle Autrefois a été créée par un collectif de dix Raphélois.

Notre passionnant projet sur la rédaction d'un livre rassemblant des photographies, des témoignages, des cartes postales anciennes et des articles sur la vie de notre hameau des années 1880 à 1990 avance à grands pas.

Une présentation de ce projet au public se tiendra au cours de l'année 2026 à Raphèle.

Pour lancer la création (maquette et publication) de cet ouvrage, notre association a besoin de dons (ouvrant droit à un reçu fiscal permettant une déduction de 66 % du montant versé).

Ces dons peuvent être effectués :

- **soit par carte bleue en ligne** en scannant le QR code ci-contre : vous pouvez, si vous le souhaitez, modifier dans "Mon récapitulatif" la contribution à Hello Asso et la mettre à 0 euro et un reçu fiscal vous sera transmis automatiquement par mail.



- **soit par chèque à l'ordre de Raphèle Autrefois** à adresser à Raphèle Autrefois - 1 rue René Clair – 13280 RAPHELE (veuillez indiquer dans votre courrier : nom, prénom, date de naissance, adresse postale et adresse mail et un reçu fiscal vous sera transmis par mail).

Lien Facebook : Raphèle Autrefois



**BULLETIN D'ADHÉSION FAMILIAL OU DE RENOUELEMENT D'ADHÉSION**  
**À renvoyer au Secrétariat C.I.V. - 10 chemin du Clos des Prés Fleuris - 13280 RAPHÈLE**

NOM : ..... Prénom : .....

N° et Rue : ..... Code Postal : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Nombre de personnes dans le foyer : .....

Participation à des ateliers (5 €/atelier/personne) :

Couture : ..... pers /  Informatique : ..... pers /  Peinture : ..... pers

Randonnée : ..... pers

(Cochez les ateliers auxquels participe le foyer et indiquez le nombre de personnes)

En validant cette adhésion, j'autorise le C.I.V. Raphèle Avenir à conserver mes coordonnées dans leurs fichiers informatiques sans limitation de temps.

**Cotisation : 12 euros (minimum) par famille pour 2026**  
**+ 5 euros par atelier fréquenté/personne**

**Favorisez les règlements par chèque à l'ordre de : CIV Raphèle Avenir**



Date et Signature



## RENCONTRES AUTOUR DU FOIN DE CRAU

Il y a quelques mois avait lieu au Krystal à Moulès une rencontre organisée par « Eau'Top Crau » autour du foin de Crau.



A cette occasion, le cuisinier Dominique VALADIER a concocté trois recettes à base de foin de Crau fumé.

L'assistance a été conquise après dégustation de poisson, viande et dessert à base de foin de Crau fumé.

Puis une restauration à partir de produits locaux a été proposée par le

restaurant « La Table » du Krystal pour conclure cette matinée instructive.

### LA BIÈRE AU FOIN DE CRAU SEDUIT DE PLUS EN PLUS :



La Microbrasserie de la Crau propose une bière artisanale très originale imaginée par Patrice VERT.

Elle connaît un franc succès et s'invite même à l'Oustau de Baumanière, restaurant étoilé des Baux de Provence.

Patrice VERT, passionné, confie : « J'habite au milieu du foin et j'ai eu envie de faire quelque chose avec ce fourrage si précieux dans la région ».



Photo : « Patrice Vert avec l'une de ses bières artisanales. » © Y.S. - Journal « *La Provence* »

Après des tests positifs, il se lance dans la production à partir de 2020 et obtient d'excellents retours.

La gamme des bières se compose de blanches fines, de blondes équilibrées, d'ambrées puissantes et structurées.

Elles sont fabriquées avec des produits cent pour cent naturels. Elles ne sont ni filtrées, ni pasteurisées.

Les bières sont distribuées dans tout le Pays d'Arles, et sur les marchés de Maussane et d'Eygalières.

A noter que la bière blanche est appréciée et adaptée pour accompagner les fromages.

Les commandes sont prises par téléphone au 06.78.88.52.09 ou par mail : [patrice.vert@gmail.com](mailto:patrice.vert@gmail.com).

Infos sur [www.microbrasseriedelacrau.com](http://www.microbrasseriedelacrau.com)

### A LA DECOUVERTE DES PRODUITS DERIVES DU FOIN DE CRAU :

Les producteurs ont beaucoup d'imagination pour utiliser le foin de Crau et le transformer en produits dérivés.

C'est le cas d'Adrien et Marie-Christine SALABERT du Moulin de la LEVADE basé à Salon de Provence.



Photo : « Adrien et Marie-Christine Salabert proposent leurs produits à base de foin de Crau lors de salons ou sur le site. » © Y.S. - Journal « *La Provence* »

Ce sont des producteurs de foin de Crau et ils l'utilisent pour en faire des petits paquets pour les animaux de compagnie et ils réalisent aussi des galets confectionnés avec de la brisure de foin de Crau.

Ces galets sont très riches nutritivement et apportent un coup de fouet à la santé des animaux.

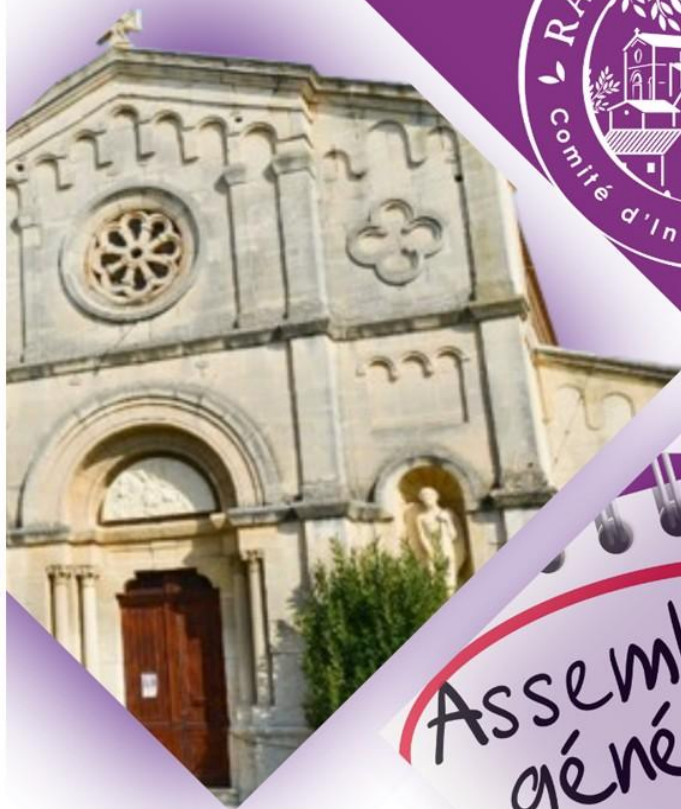
Et pour la cuisine, ceux-ci sont parfaits pour fumer les aliments. On les place sur les braises incandescentes du barbecue, une fumée se dégage et embaume les aliments.

Après avoir rincé le foin du sachet cuisine, on l'utilise soit pour la cuisson en cocotte avec de l'agneau ou des rouelles de porc, soit à la vapeur.

Des recettes sont à disposition sur leur site.

Grâce à un artisan qui produit du sirop et de la gelée de fleurs, le Moulin de la Levade a pu faire fabriquer des produits à partir du foin de Crau. C'est ainsi qu'il est réalisé des « granitas » qui remportent un grand succès auprès des enfants.

Renseignements au 06.14.44.40.92 ou sur le site [www.moulindelelade.com](http://www.moulindelelade.com)



Assemblée  
générale

**LE COMITÉ D'INTÉRÊT DE VILLAGE  
(CIV) RAPHÈLE AVENIR**

VOUS CONVIE À SON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Le 29 JANVIER 2026 à 19h**

**SALLE GÉRARD PHILÈPE**

*POUR CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE  
NOTRE VILLAGE DE DEMAIN...*

*VENEZ NOUS RENCONTRER !*

**Martelière**